

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté

Point n°2010/41 du 14 octobre 2010

Informations du jeudi 7 au mercredi 13 octobre

| A la Une |

2010 : une bonne saison pour les champignons ... comme pour les intoxications ?

Les périodes de cueillette des champignons s'accompagnent toujours d'une recrudescence d'expériences malheureuses qui conduisent à l'hôpital ! En Bourgogne et en Franche-Comté, l'analyse des données issues des passages aux urgences (système Sursaud¹) réalisée à la mi-octobre a recensé 37 passages consécutifs à une « intoxication par champignons ingérés » (Figure 1).

Au niveau national, 14 cas d'intoxications liées à la consommation d'amanites phalloïdes ont été recensés depuis la mi-septembre 2010 par les centres antipoison, auxquels s'ajoutent 10 cas graves d'intoxication à d'autres champignons. Les conséquences sur la santé sont importantes : troubles digestifs sévères, atteintes du foie ayant pu nécessiter une greffe. Ces intoxications ont conduit à des hospitalisations, pour la moitié d'entre elles en réanimation. Une personne est décédée.

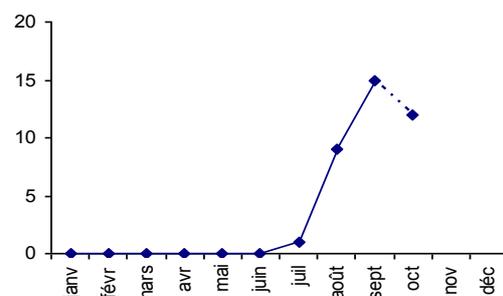


Figure 1 : Evolution du nombre de passage aux urgences pour « intoxication par champignons ingérés » entre le 1er janvier et le 13 octobre 2010 dans les hôpitaux bourguignons et franc-comtois reliés à Sursaud¹.

En conséquence :

- La Direction générale de la santé, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail, et l'Institut de veille sanitaire rappellent aux cueilleurs de champignons l'importance de ne ramasser que les champignons parfaitement reconnus par le cueilleur et, au moindre doute sur l'état ou l'identification de l'un des champignons récoltés, de faire contrôler la récolte par un spécialiste (pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie). Ces spécialistes organisent régulièrement, des expositions² où il est possible de faire identifier ses cueillettes et d'améliorer ses connaissances.
- Le réseau des Centres anti-poison (CAP) et de toxicovigilance met en place une surveillance nationale prospective des cas d'intoxications graves par des champignons³. **Nous souhaitons donc rappeler aux professionnels de santé la nécessité de déclarer au CAP⁴ les cas graves portés à leur connaissance.**

1 Rappelons que Sursaud inclut toutes les urgences Franche-Comté et, en Bourgogne, celles de Mâcon, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, le Creusot, Auxerre et Sens.

2 Une exposition dijonnaise a eu lieu les samedi 9 et dimanche 10 octobre à la Faculté des sciences Gabriel, une autre se tiendra à Besançon les samedi 16 (14h-18h) et dimanche 17 octobre (9h-18h) à la Salle de la Malcombe.

3 Initialement prévu jusqu'en décembre 2010, la fin de la période de surveillance sera précisée, en fonction de l'évolution des conditions météorologiques notamment...

4 Pour la Bourgogne, prendre contact avec le CAP de Nancy au 03 83 32 36 36. Pour la Franche-Comté, prendre contact avec le CAP de Strasbourg au 03 88 37 37 37

| Signalements |

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la délégation territoriale ARS de votre département

| Tableau 1 |

Nombre de cas pour 5 maladies à déclaration obligatoire par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole						1		
Méningite								
Légionellose							1	
Hépatite A					3**			
TIAC*								

* Toxi-Infection Alimentaire Collective ** 3 cas groupés au sein d'une même famille

Autres signalements :

Sanitaires :

- 1 cas de gale en Côte d'Or
- 1 suspicion de cas groupés de coqueluche affectant des patients et des membres du personnel d'un service d'urgence de Côte d'Or

Environnementaux :

- Une interdiction de consommation d'eau du réseau en Haute-Saône après rupture d'une canalisation

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Pour détecter une augmentation inhabituelle d'un indicateur sanitaire, nous utilisons la méthode des cartes de contrôle Cusum, adaptée par Hutwagner*. Elle consiste à calculer la somme cumulée (cusum) des écarts entre la valeur observée le jour étudié et la moyenne des valeurs observées sur différentes périodes de référence (cf. projet EARS du CDC d'Atlanta). La carte C1-Mild utilise les 7 jours précédant le jour j d'observation et détecte des pics isolés, les cartes C2-Medium et C3-Ultra utilisent la période de j-9 à j-3, détectant des augmentations plus ou moins progressives.

* Hutwagner LC, Thompson WW, Seeman GM, Treadwell T: A simulation model for assessing aberration detection methods used in public health surveillance for systems with limited baselines. Stat Med 2005, 24:543-550.

Des informations détaillées figurent en annexe [\[en savoir plus...\]](#)

Commentaires :

Pas d'augmentation inhabituelle à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté.

Complétude :

Les indicateurs des hôpitaux de Dijon adulte, Beaune, Decize, Paray-le-Monial, Montceau-les-Mines, Tonnerre et Sens n'ont pas pu être pris en compte dans les figures en annexe 2 (figures à hôpitaux constants).

-  Pas de hausse significative
-  Hausse significative
-  Données récentes non reçues

| Tableau 2 |

Evolution des 7 derniers jours des indicateurs de surveillance des urgences et des décès (Sursaud)

Source	Indicateur	Bourgogne	Franche-Comté
Urgences	Passages totaux		
	dont < 1 an		
	dont ≥ 75 ans		
	dont hospitalisations		
SAMU	Affaires		
SOS Médecins	Actes		
Etat Civil	Décès		

Les termes utilisés sont décrits dans le Glossaire [\[ouvrir...\]](#).

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sentinelles,
Réseau Grog,
SOS Médecins,
Réseau Sursaud®,
ARS et délégations territoriales,
InVS,
Samu Centre 15,
Atmosfair Bourgogne,
Asqab Franche-Comté,
ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

La présentation détaillée de ces partenaires est disponible à l'adresse suivante : <http://www.fc-sante.fr/cire/partenaires.htm>

Vous retrouverez en même temps les bulletins auxquels ils contribuent.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Lucie Schapman
Anne Serre
Jeanine Stoll
Sabrina Tessier

Statisticienne
Sandrine Daniel

Stagiaire
Thomas Jeanmaire

Secrétariat
Clotilde Anglerot

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
21000 Dijon
Tél. : 03 80 41 98 84
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.fc-sante.fr/cire>